



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

bruits

Question écrite n° 86292

Texte de la question

Mme Marianne Dubois attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les difficultés pour les forces de l'ordre d'enrayer le phénomène des quads et autres motocross dans certains quartiers, dont les habitants, à la période estivale sont contraints de subir en fond sonore le bruit des motocross et des quads, qui circulent à toute heure du jour et de la nuit sur la voie publique. Ce problème récurrent se traduit par la saisie de ces motos par la police, mais son action est limitée. En effet, une directive nationale semble lui interdire de prendre en chasse les chauffards en fuite, pour ne pas mettre en danger les autres usagers, l'équipage de la police et les mis en cause eux-mêmes. Dépourvus de plaque d'immatriculation, ces véhicules ne sont pas homologués pour rouler en ville. Elle lui demande quels moyens techniques et juridiques opérants il entend prendre pour apporter des solutions concrètes à cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Marianne Dubois](#)

Circonscription : Loiret (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86292

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5849

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)